

Sommaire

1. Que dit la loi à propos des animateurs ou animatrices et des CDV ?
1. Que dit la loi a propos des animaces. 3
 Que dit la loi a propos des arminetes Que dit la loi a propos des arminetes Où suis-je ? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ? 6 Où suis-je ? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ? 8
L - Latitude leunes
3. Des repères chez Latitude seunes 119 4. Quelles sont mes missions en tant qu'animateur ou animatrice ?
Varganisation dans laquelle je travalle
4.1 M'intégrer à l'organisation dans la l
et en représenter les valeurs
anduiro et encadrer des séquences d'animation.
4.3 Etre en relation avec différents publics
. Adducation veiller à la sécurite
4.4 Avoir un role d' coucation,
et au bien-être des participants et participantes
et au bien-etre des participants of 1 4.5 Evaluer ses activités et se remettre en question





Le profil de l'animateur et de l'animatrice en centre de vacances est un travail réalisé conjointement par les Commissions « Centre de vacances et lieux de rencontres » et « Formation des cadres » de Latitude Jeunes. Editeur responsable: Latitude Jeunes asbl - n° d'entreprise: 0414 133 481 - BE95 8777 9684 0158 - RPM: Bruxelles - 32-38 rue Saint-Jean, 1000 Bruxelles - 02 515 04 02 - latitude.jeunes@solidaris.be

Coordination et suivi de production : Yasmine Thai, Mélissa Fransolet, Lucie Pé.

Rédaction : Thilbert Bourgeois, Grégory Desbuquoit, Julie Durnez, Mélissa Fransolet, Aline Gaschen, Caroline Huart, Céline Lemal, Aurélie Nisolle, Silvia Marozzi, Sophie Michat, Yasmine Thai, Stéphanie Tassin, Karen Wauquaire,

1000 mercis aux volontaires et formateurs-trices de Latitude Jeunes pour leurs précieuses relectures.

Graphisme: Lettre Age sprl - Illustrations: Alain Bietton.

Edition: Eté 2024.



Les animateurs et animatrices sont indispensables à une Organisation de Jeunesse, ils et elles en sont même les piliers principaux. Chez Latitude Jeunes, ils et elles animent des enfants et/ou des adolescents. On peut les rencontrer en séjours (à la mer, à la campagne...), en ateliers, en plaines, en stages... Des responsabilités leur sont confiées, définies par un cadre défini. Les informations qui suivent te perleur sont de mieux comprendre les missions d'un animateur ou d'une animatrice chez Latitude Jeunes.

I. Que dit la loi à propos des animateurs et des CDV ?

Le poste d'animateur·trice est accessible:

- > aux anim' en cours de formation à l'obtention du brevet d'animateur
- > aux anim' breveté·e·s, de minimum 17 ans, titulaires du brevet d'animateur ·trice de centres de vacances homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- aux personnes ayant une expérience utile pouvant être valorisée (on parle d'assimilation ou d'équivalence).

La personne qui postule pour l'encadrement d'un CDV doit être de bonne vie et mœurs. Elle doit le prouver par le modèle II de l'extrait de casier judiciaire.

^{1.} Par loi, nous faisons référence au décret relatif aux centres de vacances et à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux formations des animateurs-trices et des coordinateurs-trices de centres de vacances, à l'habilitation des organismes de formation, à l'homologation des brevets, aux équivalences et à la commission d'avis relative à la formation.

Un centre de vacances, c'est quoi?

Un CDV est un service d'accueil d'enfants encadrés par des équipes d'animation. Les CDV contribuent à l'encadrement, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants pendant les congés scolaires de plus d'une semaine.

CDV

Il y a 3 types de Centre de Vacances.

> les plaines de vacances :

services d'accueil non résidentiels d'enfants:

> les séjours de vacances :

services d'accueil résidentiels d'enfants:

> les camps de vacances :

services d'accueil résidentiels d'enfants organisés par des mouvements de jeunesse.

Séjours de vacances

JEUNES

Plaines de vacances

JEUNES

Camps de vacances

Les CDV ont pour objectifs de favoriser:

- le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, de jeux ou d'activités en plein air ;
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication :
- l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle;
 - l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.



2. Où suis-je? Comment me retrouver dans la structure de Latitude Jeunes ?

Latitude Jeunes est une Organisation de Jeunesse constituée de 7 régionales directement actives auprès des jeunes, et d'un Secrétariat National.





L'association Latitude Jeunes, de même que ses régionales, est active au sein du réseau des associations de Solidaris - Mutualité Socialiste : ce réseau regroupe les associations socioculturelles mutualistes qui s'efforcent de promouvoir le bien-être physique, psychique et social.

Animateur- Animatrice	Secrétaire Soralia	coordinated coordinatrice extrascolaire
		110
	Responsable	Responsable de formation
Animateur- Animatrice bénévole	Latitude Jeunes	
•••••		Coordinateur-
Equipe	Coordinateur- coordinatrice	coordinatrice pédagogique
d'animation		
		Chargé-
Equipe	Coordinateur- coordinatrice	chargée de formation
d'animation permanente	bénévole de CDV	
	•••••	

3. Des repères chez Latitude Jeunes

Latitude Jeunes favorise l'intégration sociale par l'apprentissage du vivre ensemble. Cela se fait par un encadrement qui privilégie la coopération à la compétition, en offrant des espaces de négociation et surtout en permettant la rencontre avec d'autres enfants ou d'autres jeunes.

C'est le projet pédagogique qui va définir des axes prioritaires pour les CDV.

Voici les axes propres à Latitude Jeunes :

Le développement de la solidarité

Latitude Jeunes ouvre ses activités à tout public, sans discrimination basée sur l'origine socioéconomique et/ou socioculturelle, le sexe, le genre, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle... Une attention est aussi portée à l'inclusion des publics à besoins spécifiques, dont les personnes en situation de handicap. Latitude Jeunes est particulièrement attentive aux processus de non-discrimination et d'entraide.

En pratique, cet axe est mis en place par l'apprentissage du vivre ensemble via des espaces de négociation, en privilégiant la rencontre avec d'autres, en établissant entre les participantes des relations d'entraide et des pratiques coopératives.

Le développement de la citoyenneté

Latitude Jeunes reconnait à chacun et chacune la possibilité de participer, de choisir et d'évoluer.

En pratique, nos anim' proposent des espaces de liberté d'expression et amènent les participantes à expérimenter, critiquer et choisir.

La promotion de la santé et du bien-être

Latitude Jeunes met l'accent sur une stratégie de participation active destinée à rendre les jeunes acteurs et actrices de leur bien-être. Latitude Jeunes insiste sur le bien-être global par le plaisir et le respect du rythme de vie.

En pratique, nous mettons en œuvre un environnement et des activités soucieuses du développement de l'enfant où l'anim' ne fait pas « à sa place » mais où il·elle l'accompagne de la préparation à la réalisation de l'activité.

En CDV, c'est le coordinateur ou la coordinatrice qui assure la mise en application du projet pédagogique en collaboration avec les anim'.



4. Quelles sont mes missions en tant qu'animateur ou animatrice ?

4.1 M'intégrer à l'organisation dans laquelle je travaille et en représenter les valeurs.



Un exemple sur le terrain

S'informer sur les finalités, les valeurs et le projet pédagogique de l'organisation.

Participer à des activités de formation sur les valeurs de Latitude Jeunes.

S'impliquer dans l'élaboration d'un projet d'accueil² en lien avec le projet pédagogique.

Proposer des activités liées au bienêtre et qui amusent les enfants.

Etre conscient ou consciente de mon rôle et de mon statut au sein de l'organisation. La représenter et me comporte ren conséquence.

Porter le t-shirt rouge Latitude Jeunes et avoir une tenue vestimentaire adaptée pour l'animation et l'accueil d'enfants et de

Ne pas fumer devant les participant·e·s ni en public.

Surveiller mon langage.

Etre conscient·e de mon rôle d'agent de changement pour une société plus démocratique, plus solidaire, tolérante et égalitaire.

Mettre en place des conseils d'enfants où chacun et chacune pourra s'exprimer.

Etre informé·e et tenir compte du cadre légal en CDV (responsabilité, sécurité, normes d'encadrement, mission d'un centre de vacances, droit de l'enfant)3.

Lire le profil de l'anim' et ne pas hésites pas à poser des questions en cas de doute.

^{2.} Un projet d'accueil comprend non seulement le projet d'animation ou programme des activités, mais aussi l'organisation de tous les temps de vie collective.

^{3.} Disponible dans des outils tels que « enfance encadrée », « centre de vacances mode d'emploi »...

4.2 Préparer, conduire et encadrer des séquences d'animation.

4.2.1 Préparer et organiser.

Elaborer un projet d'animation en relation avec les besoins du groupe, la courbe d'intensité de l'animation, le projet pédagogique, le thème du CDV, la variété des techniques d'animation.

Identifier les contraintes pour mener à bien son action (cadre spatio-temporel, pluie, âge, nombre...).

Un exemple sur le terrain

Rencontrer les autres anim' pour discuter du thème et nous répartir les activités.

Utiliser des fiches techniques pour la préparation des jeux.

Identifier et préparer le matériel pour mon animation. Préparer mon espace d'animation. Préparer des activités de réserve (programme pluie).

Faire preuve d'organisation, être capable de déterminer des objectifs, de fixer des priorités et d'organiser mon

Faire des recherches pour trouver des activités innovantes.



4.2.2 Animer.

Présenter, expliquer l'activité et ses consignes aux participant·e·s. Mettre en place une ambiance pour sa présentation et veiller à sa clarté.

Un exemple sur le terrain

Adapter une activité à un thème. Donner un feedback après les consignes.

Faire une partie "pour du beurre" .

Coordonner, surveiller et réguler le déroulement de l'activité proposée.

Arbitrer et encourager durant l'animation.

Veiller au respect des autres, des règles, des lieux, du timing....

Achèver et assurer une clôture à l'activité.

Organiser avec les enfants le rangement du matériel. Prendre du temps pour donner les résultats.

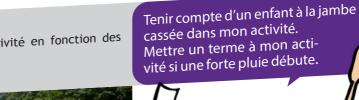
Veiller à rendre tous les participants et toutes les participantes actifs ou actives, autonomes, responsables et solidaires.

Organiser des jeux coopératifs. Ne pas imposer pas de modèle à suivre et ne pas faire à la place du participant ou de la participante. Répartir les tâches de la vie quotidienne.

Faire preuve de créativité.

Proposer des activités innovantes, différentes des pratiques classiques.

Adapter son activité en fonction des événements.







4.3 Etre en relation avec différents publics.

4.3.1 Etre une présence active, être disponible. Pour ce faire :

- adapter ma communication aux personnes à qui je m'adresse ;
- utiliser un vocabulaire poli et adapté à mon public ;
- donner mon avis de manière constructive;
- respecter le devoir de discrétion.



4.3.2 Etre au cœur de différentes relations.

L'anim' identifie les partenaires extérieurs et entretient des relations conviviales pour assurer le bon déroulement du CDV.

Les partenaires extérieurs

L'anim' collabore de manière bienveillante avec l'équipe et le ou la responsable.

L'animateur ou l'animatrice

L'équipe d'animation

L'anim' les accueille et fait un retour sur le vécu des participant·e·s.

Les parents adultes encadrants

Les animé·e·s

L'anim' est à l'écoute des animé·e·s, crée le contact, suscite le dialogue et installe un climat de confiance.



4.4 Avoir un rôle d'éducation, veiller à la sécurité et au bien-être des participant·e·s.

Un exemple sur le terrain

Veiller constamment à la sécurité, au bien-être, à l'hygiène, aux premier soins...

Repérer et signaler les points de danger. Prendre du temps pour que les enfants puissent se laver les mains avant de manger.

Avoir des capacités de gestion globale du groupe.

- Identifier le rythme du groupe et aider celui-ci à se constituer.
- Favoriser l'intégration de chacun et chacune dans le groupe.

S'impliquer dans l'organisation de la vie quotidienne : repas, levers, couchers, toilettes, garderies et aider les participant·e·s si nécessaire.

Choisir des activités qui facilitent la cohésion du groupe. Prévoir des activités à l'accueil pour ne mettre personne de côté.

Essayer d'assurer un espace de bientraitance pour tous et toutes.

- Identifier les besoins des participant·e·s avec qui je travaille et y répondre.
- Veiller à susciter la progression des participant·e·s.

Observer la fatigue du groupe et adapter les activités si nécessaire. Terminer les journées par une histoire si le groupe aime ça.

Valoriser et encourager participant·e·s dans ce qu'ils et elles font.

Veiller à établir un climat sécurisé et sécurisant.

Gérer les conflits. Mettre en place des jeux de présentation les premiers jours.



S'améliorer et apprendre de jour en jour. Proposer des pistes d'amélioration.

Echanger avec les autres anim' sur mes pratiques afin de les enrichir. Participer à des formations en lien

avec mes besoins identifiés.

Chercher à se comprendre pour s'améliorer. Apprendre à maitriser ma fatigue et à connaitre mes limites.

Avec le soutien de





et son réseau associatif et socio-sanitaire



















